

Le CO a tué 23 fois en 2012

En 2012, 1 240 personnes ont été victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone (CO), et 23 en sont mortes. Mais si le nombre de cas (511) a été sensiblement plus élevé que l'année précédente (459), à l'instar du nombre de victimes (1 003 en 2011), il y a eu moins de cas mortels : en 2011, on avait enregistré 32 décès.

Mais « d'une façon générale, on constate une tendance à la baisse du nombre d'intoxications au monoxyde de carbone », a expliqué la ministre de la Santé, en réponse à une question du député Luk Van Biesen (Open

VLD). De plus, a ajouté Laurette Onkelinx (PS), « une diminution exceptionnelle du nombre d'incidents » avait été observée il y a deux ans, tandis que l'an dernier, un grand nombre d'accidents de groupe explique le nombre plus élevé de victimes.

Détecteur

Un entretien régulier des poêles à gaz, huile et charbon ; une arrivée d'air suffisante et une bonne évacuation des gaz de combustion vers l'extérieur aident à prévenir ce type d'intoxication, avait signalé Luk Van Biesen. Et « par analo-

gie avec un détecteur de fumée, un détecteur de monoxyde de carbone permet d'alerter les occupants de l'espace où il est placé en cas de concentration trop élevée de CO », avait-il suggéré.

Des mesures complémentaires, comme « des règles strictes d'installation et d'entretien des appareils de chauffages, de production d'eau chaude, ou le rappel de la nécessité d'un placement correct et d'un entretien régulier de tous les appareils à énergie fossile » sont de la compétence des Régions, lui a rappelé la vice-Pre-

mière ministre socialiste ■
Phi. le.



Photo News

Le CO tue : un bon entretien des appareils et une évacuation correcte des gaz s'imposent...